



#CSE #SOFTATHOME

La CFE CGC Orange vous informe (n°11) :



# Compte rendu du CSE du 21 Janvier 2025

Janvier 2025 - SoftAtHome

La réunion du CSE s'est tenue le 21 Janvier dernier. Vous trouverez ci-dessous le compte rendu.  
La prochaine réunion aura lieu le 4 Février.

## 1- Information/consultation DUER 2024

La réunion a débuté par une discussion sur le Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER) présenté lors de la séance précédente. Il a été noté que des éléments concernant l'utilisation du fer à souder et l'évacuation des fumées doivent être intégrés dans la prochaine mise à jour.

Le CSE a **reconnu les efforts** pour intégrer les résultats de l'enquête Voice Up 2024 dans l'évaluation des risques psychosociaux.

Le CSE a **demandé un suivi** des actions présentées dans le document et une mise en place d'une communication renforcée sur les mesures prises.

Le CSE a émis un **avis favorable**.

- ▶ Pour la CFE CGC Orange, l'important sera dans la mise en place et le suivi de ces actions.

## 2- Information/consultation sur le projet d'avenant au règlement du Plan d'Épargne Groupe (PEG)

Le projet d'avenant vise à ajouter un fond d'actions internationales à la liste des fonds disponibles. Cette modification répond à une demande croissante des salariés pour diversifier leurs investissements, notamment vers des fonds plus rémunérateurs mais aussi plus risqués.

Le CSE a émis un **avis favorable**, tout en soulignant la nécessité d'une **communication claire** sur les risques associés à ces nouveaux fonds et en suggérant la fourniture d'un support d'information pour les salariés.

Lors de la discussion, le CSE a demandé un alignement du nombre de jours transférables du CET vers le PERCOL de 5 à 10 jours comme pratiqué chez Orange. La direction a indiqué qu'elle va y réfléchir.

- ▶ La CFE CGC Orange encourage une communication vers les salariés de cette possibilité de transfert du CET vers le compte PERCOL.

## 3- Information sur le budget CSE 2025

Le budget du ACS (Activités Sociales et Culturelles) du CSE pour 2025 a été discuté, avec une attention particulière sur le nombre de bénéficiaires et les dépenses prévues.

Il a été noté que le report des fonds diminue, rendant difficile le maintien des prestations actuelles. Une analyse plus fine des dépenses et des ajustements potentiels sera nécessaire pour garantir la viabilité des offres du CSE actuelles. Un nouveau point est programmé en juin pour reparler du budget ACS.

- ▶ La CFE CGC Orange souligne que le budget ACS de SoftAtHome n'est que de 0.35% de la masse salariale. Bien loin des pratiques du Groupe Orange France ou Orange Concessions SA (soit plus de 2% de la masse salariale, soit 2 500€ par salarié et par an).
- ▶ La CFE CGC Orange ne peut qu'encourager la direction de SoftAtHome à s'aligner sur les meilleures pratiques du Groupe.

## 4- Point d'avancement du réaménagement "projet Nouvel Horizon"

Des informations ont été partagées concernant l'évolution des équipes au sein de l'organisation, notamment le passage de l'équipe Cloud à l'équipe Data EYES ON au 3<sup>ème</sup> étage. De plus, des travaux de sécurité sont toujours en cours et prévus au troisième étage dans les semaines qui viennent.

Le CSE a tenu à remercier Widade Kamour pour son implication et efficacité sur ce projet.



CHOISISSEZ  
CEUX  
QUI  
AGISSENT !



Gilles Merle – 06 76 72 23 57  
Annie Rinckenbach – 06 72 79 29 01  
Ludovic Fouquet – 06 33 90 64 82  
Cristelle Henry – 06 78 07 86 77  
Pierre Yves Castellan – 06 76 60 06 50

Vous souhaitez recevoir nos publications par mail ?  
Contactez Gilles Merle : [gilles.merle@softathome.com](mailto:gilles.merle@softathome.com)



[cfe-cgc-orange.org](http://cfe-cgc-orange.org)  
in X o f